

Rapport d'évaluation

Plan de réussite du Collège Français

Juillet 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Note préliminaire

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Collège Français se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

La Commission considère toujours que le plan présenté est incomplet, et ne peut porter de jugement sur son efficacité potentielle pour permettre d'atteindre les cibles fixées.

Première partie

**Évaluation du plan de réussite remis
au ministre de l'Éducation
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
le 11 mars 2002**

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Collège Français lors de sa réunion tenue le 11 mars 2002. Cet examen a porté sur le plan de réussite en date d'août 2001¹. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

1. Collège Français, Plan institutionnel de réussite, août 2001.

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

La première section du plan, comprenant les trois quarts des pages du document, présente des données descriptives sur le cheminement des élèves : évolution des taux de réussite des cours et de la diplomation dans deux programmes de DEC sur une période de douze ans; taux de persistance en 3^e session d'études; diplomation dans le temps prescrit. Ces diverses données montrent que le Collège obtient des résultats inférieurs à la moyenne du réseau des collèges privés, pour les diverses variables considérées.

Cette section inclut aussi quelques données sur les caractéristiques de l'effectif étudiant, montrant qu'il comprend un fort nombre d'arrivants de l'étranger ne possédant pas le Diplôme d'études secondaires (DES), et que la cote des élèves titulaires d'un DES est inférieure à la moyenne du réseau des collèges privés. Mais la démarche d'analyse se limite à ces considérations. Il serait souhaitable que le Collège évalue mieux l'impact précis des deux variables mentionnées, qui semblent avoir une portée majeure; il faudrait aussi qu'il cerne leur place à côté de bien d'autres facteurs susceptibles d'influencer les taux de réussite et de diplomation, qu'il s'agisse des attitudes et comportements des élèves vis-à-vis les études, ou des caractéristiques de la gestion pédagogique : pratiques des enseignants, des services d'aide et d'encadrement, mise en œuvre des programmes et des politiques institutionnelles. L'analyse à réaliser devrait aussi approfondir certaines questions revêtant une importance particulière, comme l'impact des échecs enregistrés dans certains cours sur la diplomation, ou la part des clientèles à risques dans les tendances relevées au chapitre de la réussite des cours et de la diplomation.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

Le Collège souligne, dans l'introduction du plan, la portée fondamentale de plusieurs mesures mises en place au cours de l'année 2000 dans le cadre d'un plan de redressement commandé par le MEQ. La création d'une direction des études; la révision des programmes de DEC assortie d'une démarche de mise à jour des plans de cours et des modes et instruments d'évaluation; la mise sur pied de comités de programmes, sont, selon le Collège, autant d'initiatives qui contribueront à renforcer la cohérence des programmes et la qualité de la pédagogie, et favoriseront la réussite et la diplomation des élèves.

La faible taille du Collège est propre à faciliter l'encadrement et le suivi des élèves. Le Plan décrit les diverses mesures déjà appliquées à ce chapitre : contrôle des présences et suivi des étudiants éprouvant des problèmes d'absentéisme; préparation d'un bulletin de

mi-session; offre de services par le centre d'aide en français, qui vient d'être mis sur pied. Il est question aussi, à ce chapitre, d'un certain nombre de nouvelles mesures, mais le document les décrit de façon trop succincte ou trop hypothétique. Ainsi, le Collège envisage pour les trois prochaines années, « dans le cadre de l'évaluation des programmes et de la tenue permanente d'un tableau de bord » de suivre le cheminement des étudiants à risque ayant été inscrits aux cours de mise à niveau en français et anglais; de mettre encore plus d'accent qu'actuellement sur la disponibilité des professeurs; de reconduire, selon des modalités à déterminer, le tutorat par les pairs introduit en l'an 2000; d'essayer de mieux cibler les attentes et les besoins des étudiants étrangers au plan de l'accueil et de l'intégration.

Les mesures ci-haut présentées – qu'elles soient de portée fondamentale comme celles faisant partie du plan de redressement du Collège, ou qu'elles touchent spécifiquement l'aide et l'encadrement des élèves – semblent fort pertinentes. Elles fournissent des éléments pour l'élaboration d'un plan en bonne et due forme. Pour en arriver à livrer ce plan, le Collège devra toutefois mieux étayer sa démarche qu'il ne l'a fait : notamment, rendre plus manifeste le lien entre les problèmes détectés dans le milieu et les axes d'intervention choisis; préciser davantage les cibles, les échéances et les résultats attendus dans le cas de certaines actions de portée générale, comme celles du plan de redressement; définir mieux la teneur et les modalités de certaines mesures pointues envisagés pour les prochaines années.

Le plan présenté, par ailleurs, ne traitait pas du perfectionnement des ressources humaines dédiées à la réussite des élèves.

Les modalités de mise en œuvre

Considérant la taille du Collège, les mécanismes de gestion du plan sont de nature, en principe, à favoriser la coordination de sa mise en œuvre ainsi que la concertation des agents. Mais ces mécanismes concernent avant tout les enseignants, le Plan ne disant mot des autres catégories de personnel du Collège. Le directeur des études assumera les principales responsabilités en collaboration avec les comités de programmes. Il faudrait définir les liens prévus entre ces instances et les autres personnes oeuvrant dans les services d'aide et de soutien à l'enseignement.

Le calendrier de mise en œuvre du plan reste complètement à préciser, le document se bornant à signaler que « la direction des études entend appliquer systématiquement dès 2001-2002 (...) les mesures mises en place ou mieux documentées en 2000-2001 ».

Enfin, les cibles d'amélioration de la réussite des cours et de la diplomation sont difficiles à apprécier puisqu'elle concernent une clientèle (les nouveaux entrants titulaires d'un DES) assez différente de la clientèle analysée dans le Plan soumis au MEQ, qui inclut les étudiants sans DES.

Conclusion

Le plan de réussite du Collège Français ne s'appuie pas sur une analyse assez étayée; le document inclut quelques hypothèses à propos des obstacles à la réussite et à la diplomation des élèves, mais elles sont à approfondir.

Toutes les mesures énoncées dans le Plan sont susceptibles, le cas échéant, d'aider à la poursuite des objectifs et de favoriser une prise en charge institutionnelle de la réussite. Mais beaucoup de celles-ci sont, soit trop globales, soit encore trop hypothétiques ou décrites trop succinctement. Il faudrait que leur teneur et leurs modalités de réalisation soient précisées, en lien avec les problèmes détectés au plan de la réussite et de la diplomation.

Les mécanismes de coordination de la mise en œuvre du plan sont intéressants mais à compléter.

Dans son état actuel, le plan présenté est incomplet; aussi, la Commission ne peut porter un jugement sur son efficacité potentielle en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées.

Deuxième partie

Addenda et jugement final

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
le 4 juillet 2002**

Addenda

Lors de sa réunion du 4 juillet 2002, la Commission a pris connaissance du rapport de suivi du plan institutionnel de réussite du Collège Français pour l'année 2000-2001².

Le rapport comprend des données sur le taux de réussite des cours et sur le taux de persévérance aux études en 2000-2001. Il rappelle les mesures d'ordre pédagogique mises en œuvre dans le cadre d'un plan de redressement pour améliorer la cohérence des programmes d'études et leur gestion. Le bilan, et le calendrier de mise en œuvre des mesures évoquées dans le plan restent toujours imprécis, aussi bien en ce qui regarde les cibles, les échéances, les résultats attendus de diverses mesures de portée générale, que pour la teneur et les modalités de certaines mesures pointues. Il en est de même, d'autre part, pour les liens entre les problèmes détectés et les axes d'action privilégiés. La matière demeure là, néanmoins, pour la confection d'un plan en bonne et due forme, à condition d'être présentée de façon étayée et systématisée.

Jugement final

La Commission considère donc toujours que le plan présenté est incomplet, et ne peut porter de jugement sur son efficacité potentielle pour permettre d'atteindre les cibles fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Richard Simoneau, agent de recherche

2. Collège Français, Rapport de suivi du plan institutionnel de réussite et de diplomation, novembre 2001.